

Le 16 décembre 2015

Son Excellence Monsieur Michel J. Martelly
Président de la République
Palais National,
Port au Prince, Haïti

Monsieur Evans Paul
Premier Ministre
Primature,
Port au Prince, Haïti

Monsieur le Président,
Monsieur le Premier Ministre,

LE COLLECTIF DU 4 DECEMBRE 2013, voulant faire écho de la souffrance et des attentes de la majorité silencieuse que nous représentons, se fait l'impérieux devoir d'attirer votre attention sur les multiples préoccupations de nos concitoyens dont les justes revendications nous interpellent tous.

1.- INSECURITE.-

Le phénomène et l'expansion de l'insécurité sur notre territoire dévoile une absence des autorités concernées de l'Etat.

- Les différents meurtres de simples citoyens et l'assassinat de plusieurs policiers nécessitent de votre part une implication sans faille au niveau du CSPN, des services de renseignement de notre pays et nous nous attendons à ce que votre intervention dans le domaine puisse juguler ce fléau et rendre justice à qui elle est dûe.
- La recrudescence, dans les rues, de braquages accompagnés de vols d'effets personnels et de véhicule devient effrayante. Elle exige une présence beaucoup plus professionnelle des forces de police et un suivi aboutissant à l'arrestation et jugement des coupables

2.- INDISCIPLINE.-

L'augmentation exponentielle de l'indiscipline dans le trafic routier au cours de ces 5 dernières années, causée principalement par ceux qui utilisent les véhicules à vitres fumées, sirène, sans plaque d'immatriculation ou le plus souvent matriculés « (SE) Service de l'Etat, (OF) Officiel, (LO) Location ou (IT) Immatriculation temporaire » sont de ces irritants qui insultent, provoquent et

exaspèrent. Nous voudrions que vous y portiez remède et apportiez également une solution au dangereux désordre créé par les motocyclistes dans toutes nos villes.

3.- COUT DE LA VIE.-

La dégradation économique générale, la descente vertigineuse de la qualité de vie du commun des citoyens, les allocations et dépenses faramineuses de certains hauts fonctionnaires de l'Etat, la montée fulgurante du coût de la vie telles qu'indiquées dans les tableaux indicateurs suivants, doivent vous interpeller et déclencher des dispositions correctives urgentes

INDICATEURS	2011	2015
Inflation	4.1% (en 2010)	10.9% (nov.2015)
Deficit budgetaire	3,000.000 gdes	30,000.000 gdes
Dette Externe	500 Millions	2 Milliards
Taux de Croissance	5.52%	2.11%
Reserves Int'les nettes	1,3 milliars (2012)	822.1 millions
Evolution du Taux du dollar	43.8 gdes/1\$US (Oct.'13)	58 gdes/1\$US(dec.'15)
Indice de Prosperite	135eme/142 pays	140eme/142 pays
Per diem du President d'Haiti	5,000.- \$ US	20,000.-\$US (4 fois plus)
Budget du Palais National	95 millions gdes.	329 millions gdes 2014/15

Sources combinees: BRH - CNSA - IHSI -Nouvelliste

[indexe au cout du \$US 1=58gdes]

---2010/2011---
 Presidence S.E.M. R.Preval

2015
 Presidence S.E.M. M.J.Martelly

POIS NOIRS	25 GDES marmite	75 gdes marmite
SAC CHARBON	200 gdes	550 GDES
CUBE - EPICES	10 unites pour 10gdes	4 unites pour 10 gdes
MESURETTE HUILE ("Gloss")	5 GDES	12 GDES
HUILE 5 GALS (Boquite)	750 Gdes	1300 Gdes
RIZ (Sacs de 9 marmites)	600 Gdes	1200 Gdes
Source: COLLECTIF 4 DECEMBRE		

4.- RESPECT D'ENGAGEMENT.-

L'urgente nécessité d'assurer officiellement le suivi de l'annonce du retrait des privilèges et primes de séparation tels qu'ils étaient définis dans l'Arrêté

paru au Moniteur # 193 du 8 octobre 2015, devient inéluctable. Pour rappel, il convient de signaler que cet Arrêté accordait des privilèges énormes aux président, ministres et secrétaires d'Etat et avait provoqué un tollé général. Le crédit accordé au Premier Ministre lors de son annonce du retrait des privilèges et primes concernés dans l'arrêté, avait désamorcé la grève prévue, les 9 et 10 novembre, en signe de protestation contre la sortie du décret en question et réclamant son retrait.

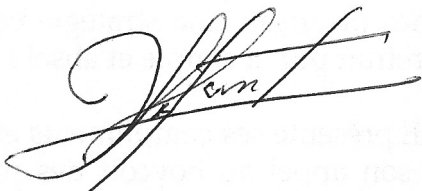
5.- RELATIONS HAITIANO-DOMINICAINE

- La redynamisation des démarches devant porter la république dominicaine à non seulement respecter les droits de nos concitoyens sur ce territoire voisin mais encore à reconsidérer l'Arrêt raciste TC 168/13 suivant le verdict de la Cour Interaméricaine des Droits de l'Homme, doit faire partie de votre agenda et doit être inséré à votre carnet d'urgences à gérer.
- Les résultats d'une enquête approfondie sur la destruction par le feu des installations douanières de Thomassique après l'intervention de la PNH contre des contrebandiers la semaine dernière, nous tiennent à cœur. LE COLLECTIF lutte avec acharnement pour la relance et l'encadrement de la production nationale. Il lutte pour le recouvrement de la dignité nationale. Cela devient donc évident et logique que vous mettiez la nation au courant des résultats de l'enquête d'autant plus que c'est le citoyen qui fera les frais des pertes subies à Thomassique. Le renforcement des mesures de contrôle et d'interdiction par voie terrestre des 23 produits venant de la République dominicaine faisant concurrence déloyale aux produits locaux est incontournable.

6.- SITUATION POST-ELECTORALE

A ce moment où notre pays semble être au bord de l'éclatement à cause de l'entêtement des protagonistes de la crise post-électorale, la nation est à bout de souffle et attend un dénouement privilégiant les intérêts d'Haïti, en faisant appel à un esprit de sacrifice, à une entente nationale et au respect des valeurs morales ; c'est le lot de l'HOMME D'ETAT RESPONSABLE qui veut rester à la hauteur de sa fonction.

Dans l'espoir que cette lettre retiendra toute votre attention, recevez, Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, nos patriotiques salutations et nos vœux les meilleurs pour cette fin d'année.



Jean-Robert Argant
Coordonnateur général